

archiSTORM

Numéro spécial #03

LYON CONFLUENCE
LABORATOIRE
DE RENAISSANCE

8,50 €
#03



LA CONFLUENCE FIGURE DE PROUE

Adieu abattoirs, prisons, usines, port industriel, pollution... Place à la ville contemporaine! De l'histoire de la ville, voici un nouveau chapitre.

S'inscrivant désormais dans une réflexion à l'échelle de l'agglomération, la Confluence doit doubler la surface du centre ville. Ce sont là quelque 150 hectares de friches industrielles qu'il faut repenser et reconstruire. Différemment. Loin des logiques fonctionnalistes et rationalistes, l'urbanisme du XXI^e siècle défend des valeurs sensibles et humanistes. L'ambition est de créer un quartier composite, dense, qui soit à la fois un cadre de vie, un lieu de travail et un espace de loisirs.

À l'échelle lyonnaise, les enjeux sont multiples: transformer un territoire industriel délaissé en nouveau centre ville; restaurer une continuité urbaine avec la presqu'île; donner une lisibilité et une attractivité au quartier; favoriser la mise en œuvre d'innovations pour répondre aux exigences de haute qualité environnementale du label européen Concerto; amener ici des classes moyennes pour générer une ville mixte et dense; faire de la Confluence une destination de loisirs en harmonie avec le patrimoine fluvial et paysager...

À l'échelle européenne, comment s'appuyer sur cette mutation pour changer l'image de l'ancienne capitale des Gaules et favoriser son rayonnement international? Il faut avoir vu le site auparavant pour comprendre l'ampleur de la tâche.



Chiffres clés

Un territoire d'études de 150 ha, dont

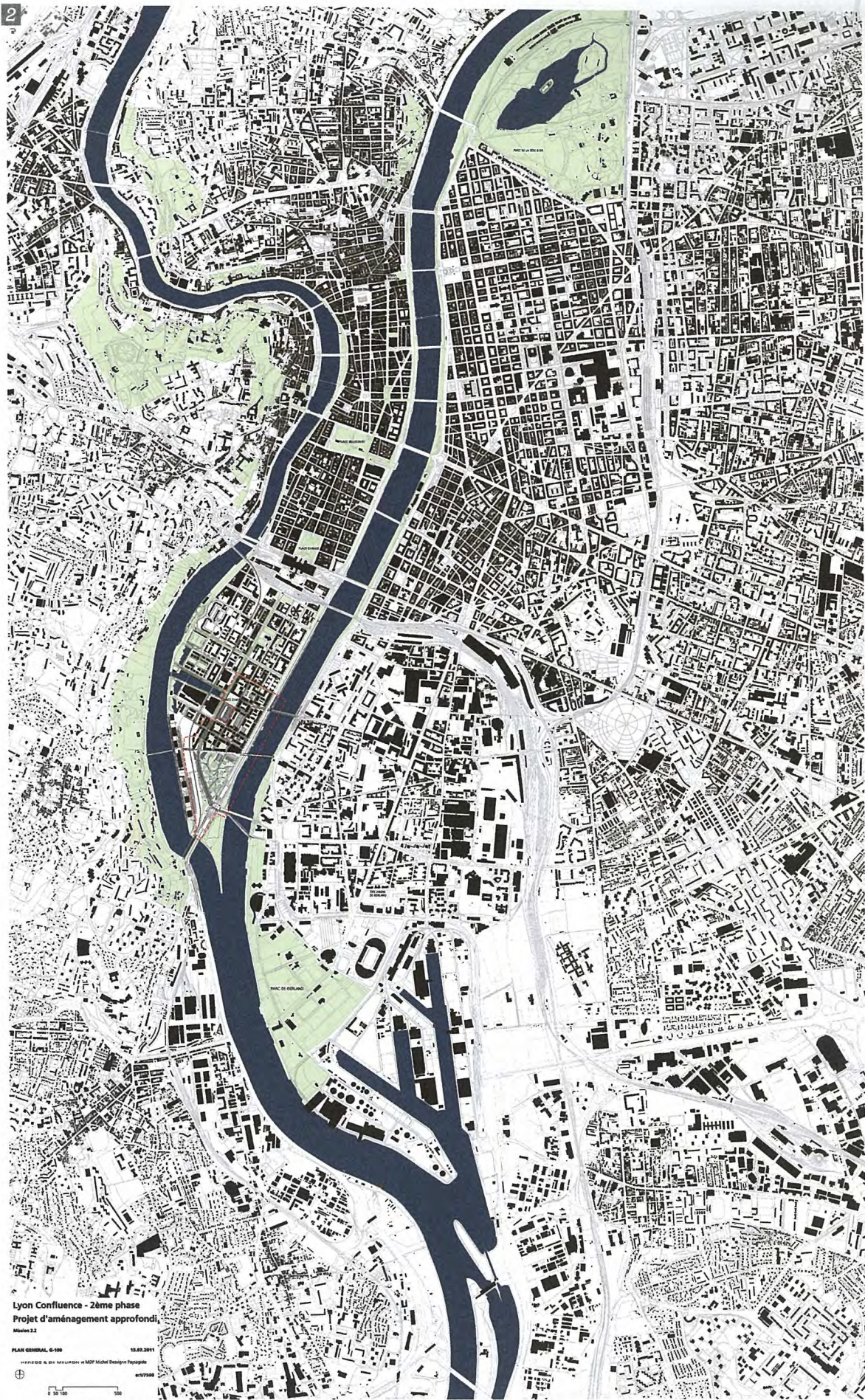
- mutables: 70 ha
- constructions à terme: 1 000 000 m²
- espaces publics (incluant les voiries): 35 ha
- espaces verts: 25 à 30 ha
- nombre d'emplois à terme: 25 000
- nombre d'habitants à terme: 16 000

Investissements

Grand Lyon: 153 M €
Ville de Lyon: 25 M €
Sytral: 37 M €
Conseil général (musée): 150 M €
Conseil régional: 120 M €
Total investissements publics: 485 M €
Investissements privés: 680 M €
Total: 1 165 M €

Calendrier

Première phase, Saône: 2003-2015, 41 hectares
Seconde phase, Rhône: 2009-2025, 35 hectares
Réhabilitation du quartier Sainte-Blandine: 2010-2020, 600 000 m² actuellement
Logements: 350 000 m² shon, soit 7 500 habitants
Activités: 200 000 m², soit 6 000 emplois
Constructibilité nouvelle 130 000 m², dont
- logements: 45 000 m², soit 1 000 habitants
- activités: 75 000 m², soit 2 500 emplois



2

1/ Orthophotoplan
de la Confluence en 2001.
© Desvigne Conseil/
SPLA Lyon Confluence

2/ Plan-masse du
projet urbain Lyon
Confluence, 2010.
© Herzog & de
Meuron - Michel
Desvigne Paysagiste/
Lyon Confluence

LE RHONE

SECONDE PHASE DE LA CONFLUENCE 2009-2025



Pour achever l'aménagement de la Confluence, la dernière pièce du puzzle se trouve côté Rhône, au sud-est de la Confluence, dans le prolongement du quartier Sainte-Blandine. En 2009, le départ du marché de gros pour Corbas libère une vaste emprise qui ouvre de nouvelles perspectives. Depuis juin 2009, les architectes urbanistes suisses Herzog & de Meuron associés au paysagiste Michel Desvigne travaillent sur l'aménagement de cette seconde phase.

Adeptes d'une démarche attentive au contexte géographique, historique et politique, les concepteurs ont procédé à une analyse fine du territoire pour en dégager les singularités. Forts de cette approche phénoménologique, les principes d'aménagement retrouvent les caractéristiques morphologiques de l'urbanisme lyonnais: prolongement des rues existantes, conservation de certaines halles, typologies hétérogènes, épannelages variés... Ils déclinent alors un projet en deux zones distinctes et complémentaires: le Quartier du marché, zone dense à usage mixte sur l'emprise de l'ancien marché de gros; le Champ, vaste espace ouvert à prédominance végétale, dans lequel viennent se glisser des bâtiments de faible hauteur.

Reliant ces deux quartiers, mais aussi le secteur de Gerland dédié à la biotechnologie et aux sciences du vivant, au pied de la colline de Sainte-Foy, de nouveaux ouvrages d'art innervent le territoire grand-lyonnais d'est en ouest. Sur cette organisation maîtrisée de l'espace, s'ajoute l'hypothèse de construire deux tours à la pointe méridionale de la presqu'île.

Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

Urbanisme et paysage: Herzog & de Meuron, Michel Desvigne paysagiste

BET HQE: Tribu

Calendrier

- 2009: transfert du marché de gros en périphérie lyonnaise (Corbas) + consultation + élaboration du plan-masse
- 2010: création de la Zac, seconde phase
- 2011: lancement opérationnel (enquête publique, travaux de viabilisation...)
- avril 2012: approbation PLU
- 2013: démarrage des travaux des parkings et des premiers îlots
- 2016: arrivée des premiers habitants



Chiffres clés

- Surface 2^e phase: 35 ha
- Programme de construction: 420 000 m² shon
 - logements: 160 000 m² (45%)
 - tertiaire: 160 000 m² (45%)
 - commerces: 12 000 m² (5%)
 - équipements publics de proximité: 18 000 m² (5%)
- Densité Quartier: 2,6 COS parcelle
- Densité Champ: 1,3 COS parcelle
- Coût estimé: 220 M €

1/ Le territoire de la Confluence en 2009.
© Desvigne Conseil/SPLA Lyon Confluence



2/ Perspective virtuelle semi-aérienne
du projet urbain Lyon Confluence, 2010.
© Herzog & de Meuron - Michel Desvigne Paysagiste /
Lyon Confluence



INTERVIEW

MICHEL DESVIGNE

Pouvez-vous revenir sur la genèse du projet Lyon Confluence auquel vous avez collaboré avec François Grether pour la phase 1, puis avec les urbanistes Herzog & de Meuron pour la phase 2 ?

Michel Desvigne : Il faut préciser tout d'abord qu'il existait avant nous, en 2000, un projet approuvé du Barcelonais Oriol Bohigas, qui avait imaginé un parc sur la pointe, anticipant la disparition probable des voies ferrées et de l'autoroute, à l'extrémité d'un quartier composé d'îlots denses et répétitifs. Notre mission, à l'origine, était de mettre en œuvre ce qui avait déjà été validé par les élus. Mais tant que les infrastructures n'avaient pas muté, il était impossible de construire ce parc. Et la situation semblait bloquée. Nous avons donc imaginé, à la place du parc unitaire, un parc ramifié de même dimension (30 ha), une épine dorsale qui se déploie le long de la Saône et pénètre au cœur de la péninsule. La particularité de la réalisation de ce parc est d'épouser l'évolution du quartier, de se construire au fur et à mesure de la libération des parcelles. Nous avons ainsi créé un réseau de parcs, afin d'offrir, en tous points du quartier, une relation directe au paysage.

Quelles ont été les contraintes majeures dans l'élaboration de la pointe en phase 2 ?

M.D. : Le projet de la phase 1 construisait la pointe, mais le fantasme du parc restait dans toutes les têtes. Nous avons donc cherché à construire un quartier tout en donnant l'illusion d'un grand parc public, alors qu'il s'agit en réalité essentiellement de parcelles privées. Dans le quartier du Champ, le paysage s'étend de part et d'autre des limites esquissées par des fossés et des noues. La limite public/privé s'efface donc visuellement pour que le public soit en présence d'un tout. C'est une manière de donner l'impression d'un grand parc public alors qu'il s'agit en réalité d'un parcours public au travers de parcelles privées en partie bâties. Nous avons déjà réalisé un projet similaire sur la colline de Fourvière, pour le parc des Hauteurs, qui aménage des vues sur des parcs privés. Il s'agit d'une pratique de paysagistes anglais du XVIII^e siècle qui associaient l'aménagement d'un parc au paysage élargi de la campagne alentour, donnant ainsi l'impression de la maîtrise de l'ensemble du territoire.

Dans de nombreux projets, comme à Bordeaux, vous déployez des stratégies pour convaincre les élus de laisser davantage de place aux espaces verts. Le désir d'allier à Lyon Confluence espaces privés et espaces publics s'inscrit-il dans cette démarche personnelle et engagée ?

M.D. : Pour Lyon Confluence, cela relevait d'une volonté collective et politique. La particularité lyonnaise réside d'ailleurs dans sa remarquable politique d'espaces publics, que l'on associe souvent à celle de Barcelone. Sur Lyon Confluence plus particulièrement, l'un des enjeux est de rivaliser avec la tentation pavillonnaire. Pour concurrencer la périphérie, il a fallu inventer une manière de vivre aujourd'hui dans un centre ville en relation avec un sol, un paysage, un territoire, afin d'offrir une alternative à la maison sur les monts du Lyonnais.

Les mouvements de l'eau et les dépôts d'alluvions ont-ils motivé le dessin des parcelles du Champ ?

M.D. : Naturellement, ce lieu de la confluence était deltaïque, avec ses bancs d'alluvions, ses îles, foisonnants de végétation. Perrache a réalisé le remblaiement de ce secteur et créé son artifice. Nous nous sommes en effet inspirés des cartes des anciens méandres de l'archipel de la confluence. Dans le quartier du Champ, les rues se transforment et empruntent un tracé qui évoque cette origine fluviale. C'est cette mise en forme naturaliste qui détermine les parcelles. L'intérêt de cette non-géométrie est d'offrir des perspectives sur le paysage du Champ, et non pas un long alignement avec un point de fuite unique.

Quel est votre positionnement par rapport au durable ?

M.D. : C'est un sujet extrêmement important. Même si, comme d'autres, je m'agace parfois du côté normatif ou gadget de l'exploitation qui est faite de cette notion de développement durable. Mais, pour un paysagiste, travailler en fonction des pentes, de l'écoulement de l'eau, des orientations, de la qualité des sols, des économies de ressources naturelles va de soi.

Après avoir travaillé aussi longtemps sur ce projet, vous avez certainement perçu les évolutions de la conception de la ville contemporaine. Quelle est votre vision, avec du recul ?

M.D. : Oui, en effet, c'est un petit moment d'histoire. Pas moins de trente ans sont bien souvent nécessaires dans les projets de transformation d'un grand quartier urbain. Toute la difficulté est d'envisager un processus de transformations qui permette de durer dans le temps tout en gardant comme fil conducteur les valeurs auxquelles on tient. En effet, la gestion du temps est déterminante, de manière à éviter l'accumulation de différentes tranches. C'est un processus vivant. Trop souvent, dans l'urbanisme contemporain, on imagine un « tout » dont on construit une première tranche. Puis, dix ans plus tard, un nouveau « tout » est conçu, dont on réalise à nouveau une première tranche. De sorte que nos quartiers apparaissent alors comme l'assemblage de premières tranches improbables. À Lyon, le « tout » existe. Et le paysage est garant d'unité dans Lyon Confluence. La cohérence d'ensemble est déterminée jusque dans la prescription précise et stricte de composants (les matériaux de sol, une palette de végétaux...) et de leur mise en œuvre. Cette extrême rigueur n'exclut pas l'invention. Elle se concentre davantage sur la composition des espaces, leurs proportions, leurs jeux avec la lumière et leur transparence.

LE QUARTIER DU MARCHÉ DENSE, MIXTE ET OUVERT



Trait d'union avec la première phase, la place François-Mitterrand met en perspective la place Nautique et jouxte l'hôtel de Région. Là commence le Quartier du marché, dans le prolongement naturel du quartier Sainte-Blandine.

Relativement dense, le Quartier reprend la trame rectangulaire du marché de gros, dont la mémoire identitaire est préservée par la conservation de certains bâtiments (la halle aux fleurs, la halle Girard, la halle au caoutchouc, le Porche...).

À l'inverse de la ville moderne, qui cloisonnait les fonctions, le projet urbain recherche la mixité en dispersant les programmes.

Ces derniers sont servis par des îlots dont les typologies s'inspirent des constructions des trois derniers siècles. Recherchant la lumière, le bâti adopte un épannelage varié: des structures basses à l'échelle des halles existantes, des constructions de hauteur intermédiaire dans la continuité de la ville historique, des immeubles plus hauts (R+16) pour offrir des vues panoramiques et libérer l'emprise au sol.

Composés d'édifices singuliers pour dissoudre l'effet de masse, les îlots sont rendus perméables par le truchement de «cours jardinées» privées, interconnectées aux espaces publics par des cheminements piétons.



Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

Urbanisme et paysage: Herzog & de Meuron, Michel Desvigne paysagiste

BET HQE: Tribu

Calendrier: 2009-2025

La place centrale du Quartier
du marché, 2010.

© Herzog & de Meuron - Michel Desvigne
Paysagiste / Lyon Confluence



1



2



3



4

1, 3, 4/ Le Quartier du marché, plan-masse et perspectives, 2010/2011.

2/ Exemple de halle réhabilitée, 2011.

© Herzog & de Meuron - Michel Desvigne
Paysagiste / Lyon Confluence

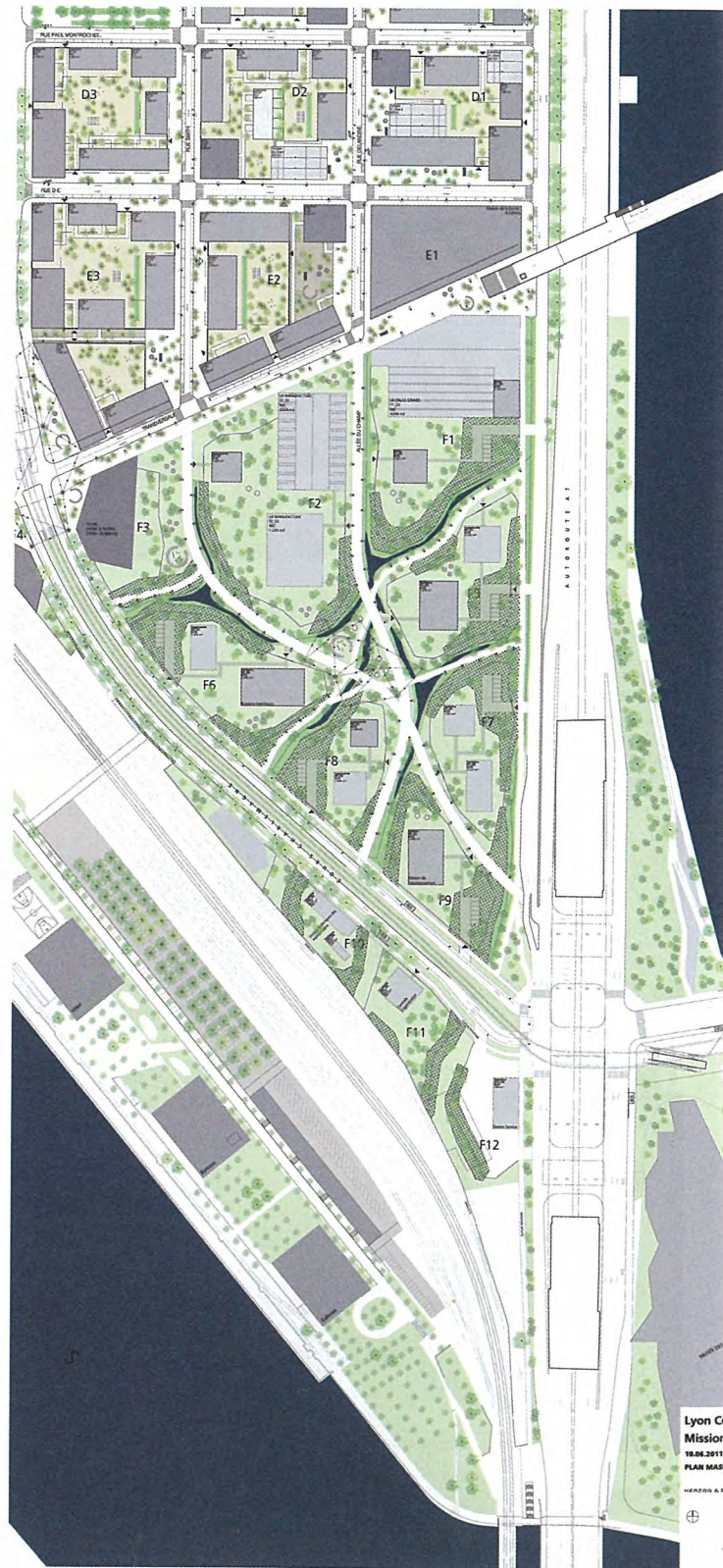
LE CHAMP UN PARC BATI



Si la trame urbaine est respectée dans le Quartier du marché, elle se perd ici face à l'abondance des espaces extérieurs et de la végétation. À la différence des grands parcs publics dédiés aux loisirs et à la détente, le Champ est un vaste espace vert actif, habité et privé.

Le Champ renforce la majesté et la singularité du lieu. Il recrée, par un paysage construit, un lien entre Rhône et Saône, et met en scène le caractère exceptionnel de la pointe méridionale de la Confluence. Certains entrepôts existants sont réhabilités pour installer rapidement des activités tandis que des bâtiments de faible hauteur viendront prochainement s'insérer dans cette nature reconstituée.

Le réseau viaire cultive un profil souple, aéré, qui épouse les contours des parcelles privées comme le faisaient autrefois les bras enchevêtrés de la Saône et du Rhône. Ce paysage de méandres peuplés d'aulnes, de peupliers et de saules efface visuellement les limites public/privé avec des chemins ouverts aux promeneurs et aux modes de circulation douce. Les automobiles sont reléguées à la périphérie, dans des parcs de stationnement. Un système de noues – fossés naturels où circule l'eau – récupère les eaux de pluie et gère les inondations.



Plan-masse et perspectives
du Champ, 2010/2011
© Herzog & de Meuron - Michel Desvigne
Paysagiste / Lyon Confluence

Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence
Urbanisme et paysage: Herzog & de Meuron, Michel Desvigne paysagiste
BET HQE: Tribu

Calendrier: 2009-2020



LA TRANSVERSALE

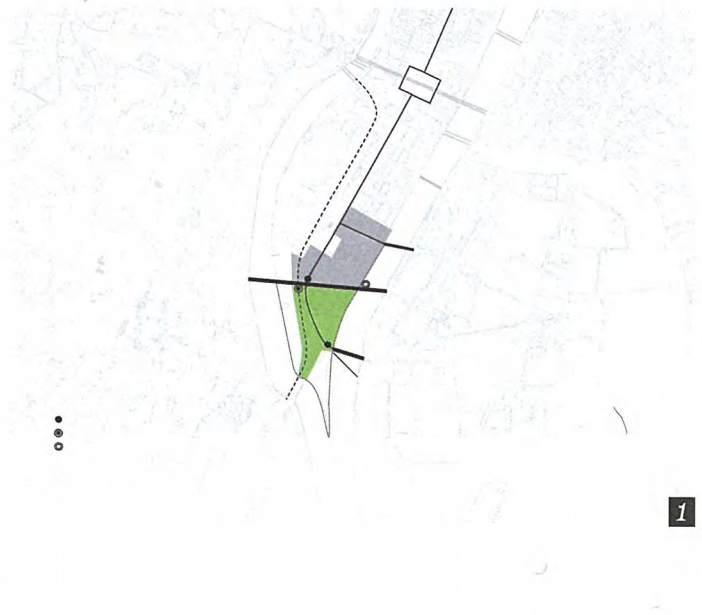
RENFORCER L'AXE EST-OUEST



Dès l'origine du projet de la Confluence, la question des déplacements et des accès est posée. Herzog et de Meuron relie le Quartier et le Champ par un boulevard transversal axé est/ouest qui se prolonge sur chaque rive par des passerelles, aujourd'hui à l'étude.

Par ailleurs, le futur pont Raymond-Barre sur le Rhône (Alain Spielmann architecte), au sud du pont Pasteur, permettra de prolonger la ligne 1 du tramway jusqu'à la station de métro Debourg à Gerland, quartier transformé aujourd'hui en pôle de biotechnologie dédié aux sciences du vivant. Enfin, le futur pont des Girondins sera un pont «interquartier» et une connexion importante avec la rive gauche du Rhône.

L'aménagement pose avec acuité l'avenir de l'autoroute A7 qui longe le territoire de la seconde phase sur la rive droite du Rhône. La réalisation projetée du tronçon ouest du périphérique devrait permettre à terme de transformer l'autoroute en boulevard urbain connectant le Quartier au centre historique de Lyon. Les innovations naissant des contraintes, les réflexions engagées visent à protéger le quai Perrache des nuisances sonores sans perdre les vues sur le Rhône, tout en assurant la réversibilité des aménagements dans la perspective d'une promenade urbaine.



1

Maitrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

Urbanisme et paysage: Herzog & de Meuron, Michel Desvigne paysagiste

BET HQE: Tribu

Calendrier: 2009-2025

1/ Schéma des trois composantes de la seconde phase.

2/ La Transversale, 2011.

3/ Le front du Rhône, 2010.

© Herzog & de Meuron - Michel Desvigne Paysagiste/Lyon Confluence





2



3

LA SAONE

PREMIERE PHASE DE LA CONFLUENCE 2003-2015



Inscrivant leur projet dans le long terme et la souplesse, l'urbaniste François Grether et le paysagiste Michel Desvigne insistent sur l'importance d'une démarche progressive, adaptable aux évolutions de la société. Excluant toute idée de zonage jusqu'au sein des îlots, d'ambitieux programmes, habitats à vocation mixte (40%), bureaux, commerces, pôle de loisirs, équipements publics majeurs, redonnent une dimension de centre ville à ces terres si longtemps méprisées.

L'aménagement vise à entrecroiser la géographie exceptionnelle des berges avec des réalisations architecturales significatives. Les espaces publics, généreux, s'insèrent dans un système de

«port-parc» dont les ramifications paysagées pénètrent dans les composantes bâties, contrepoint naturel à la densité construite, et valorisent les relations de la ville avec le grand paysage.

La créativité architecturale est encouragée par une politique foncière encline à attirer des promoteurs internationaux, chacun associé à un bureau d'études HQE et à plusieurs équipes d'architectes, invitées à s'exprimer librement... selon le cahier des charges. Valeur phare du concours, l'identité du nouveau quartier passe par le développement durable, avec une exigence environnementale drastique à une époque (2004) où cette question n'en est qu'à ses balbutiements.

Localisation: entre la Saône et le cours Charlemagne

Aménageur: SPLA Lyon Confluence

Urbaniste: François Grether

Paysagiste: Michel Desvigne

AMO HQE: Tribu

Chiffres clés

Surface: 41 ha

Constructibilité: 400 000 m² dont:

- 130 000 m² sur 1 800 logements, soit 4 000 habitants
- 270 000 m² en bureaux et commerces, soit 7 000 emplois
- 22,5 ha d'espaces publics (incluant les voiries)
- 17 ha d'espaces verts (25 à 30 dans le projet global)

En 2011: 300 000 m² livrés, commercialisés à 80%

Production d'énergies renouvelables à terme: 3 MW

Desserte: Ligne T1 du tramway





1/ La Confluence depuis les balmes de Sainte-Foy en 2008.
© Depaule/Asylum

2/ La Confluence côté Saône en 2011.
© Desvigne Conseil



LE SYSTEME "PORT-PARC"



Le plan d'urbanisme de François Grether et Michel Desvigne ne perd jamais de vue l'idée de valoriser la grande qualité paysagère du site. Dès l'origine, le tandem initie le système de «port-parc», un concept innovant qui associe vocation fluviale et divers espaces publics végétalisés. Ce programme hybride génère un paysage qui entremêle une grande digue piétonne bordée de

jardins variés, la promenade de Saône, aux quais, où sont accostées des embarcations. Grâce à ces ramifications «vertes» et «bleues», le port et le parc diffusent généreusement la nature à l'intérieur du quartier.

Aménageur: SPLA Lyon Confluence

Urbaniste: François Grether

Paysagiste: Michel Desvigne

AMO HQE: Tribu

Les ramifications du système «port-parc».

© Michel Desvigne paysagiste

Le jardin aquatique sud du parc de Saône, 2010.
© Jacques Damez, galerie Le Réverbère / SPLA Lyon Confluence



LE PARC DE SAONE

L'aménagement imaginé par Michel Desvigne et réalisé par ADR/ Georges Descombes étend ses ramifications jusqu'au cœur des îlots bâtis. S'étirant le long des berges de la Saône jusqu'à la place Nautique, cette trame verte se compose de jardins aux ambiances variées, de petites places, de voiries étoffées d'arbres. La grande promenade de Saône invite à la déambulation jusqu'au jardin aquatique, à l'entrée de la darse. À l'instar des îles originelles, ces ramifications ajoutent au cadre de vie et multiplient les loisirs liés à la présence de l'eau.

Programme: conception et réalisation d'un parc paysager avec une grande promenade, trois jardins aquatiques, un jardin en cœur d'îlots (A et B), des voiries paysagères

Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

AMO HQE: Tribu

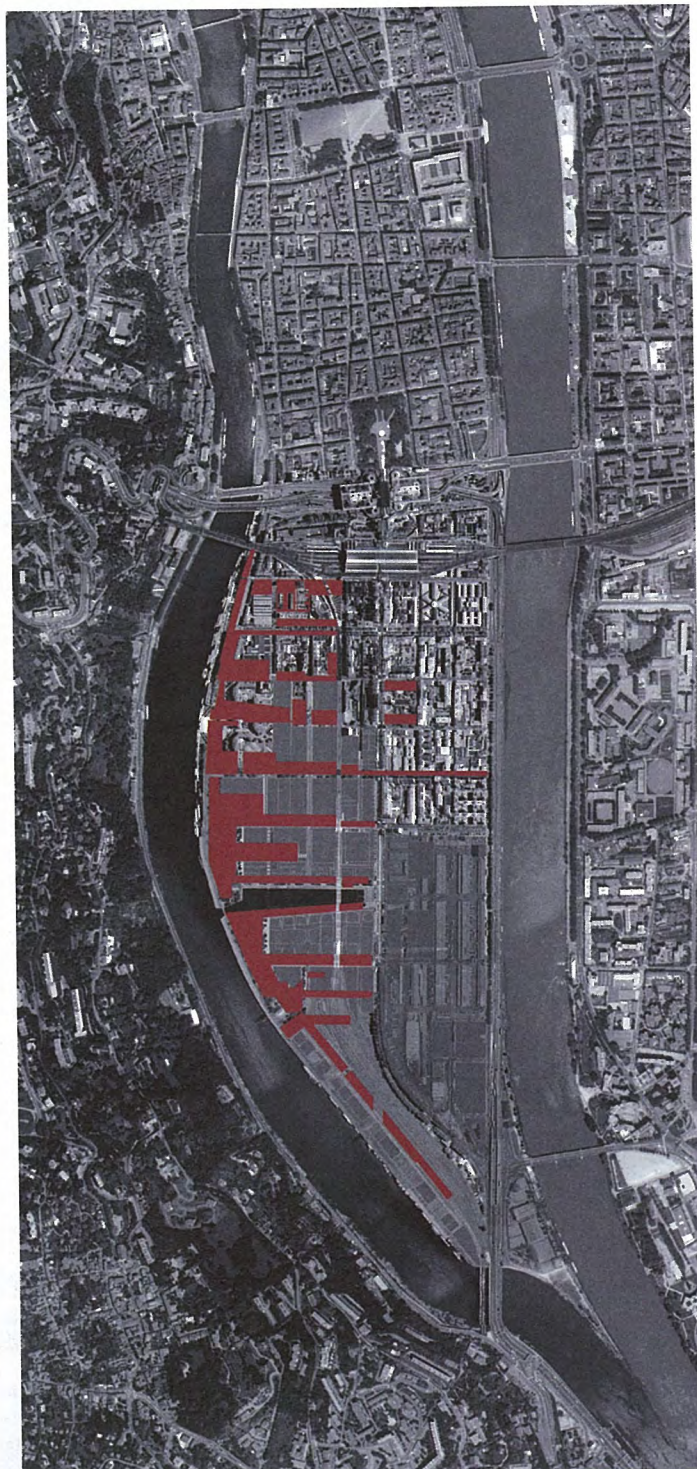
Réalisation: ADR Architectes/Georges Descombes

Bureau d'études: Cap vert ingénierie

BET en biologie appliquée: BIOTEC

Surface: 14 ha

Dates: 2008-2012



LA PLACE NAUTIQUE UNE NOUVELLE CENTRALITE



De Buenos Aires à Shanghai, les métropoles redécouvrent leur patrimoine fluvial ou maritime. Principale ramification du système «port-parc», la place Nautique s'inscrit dans l'axe et l'envergure des grandes places historiques de la presqu'île (Terreaux, République, Bellecour, Carnot) et fonde une nouvelle relation entre ville et eau. Elle perpétue ainsi, dès la première phase d'aménagement, la tradition des espaces publics lyonnais.

À proximité du cours Charlemagne, tournée vers la Saône et son arrière-plan généreusement arboré, au pied des habitations et des activités, face aux terrasses des cafés, la place Nautique occupe une position stratégique attractive.

Attentif à placer ces atouts au service d'une bonne appropriation de l'espace, Georges Descombes recourt à un vocabulaire simple pour créer un espace confortable. Le long des quais (900 mètres), des emmarchements descendant jusqu'au bassin figurent un théâtre pour de nouvelles pratiques urbaines. Les rives nord et sud sont reliées par deux passerelles, formidables balcons sur la darse, qui dispose d'une halte fluviale où viennent accoster les plaisanciers. La présence de bateaux au cœur de la ville associée aux mouvements mécaniques des passerelles fait souffler sur la darse un vent de liberté.



1/ La place Nautique depuis les balcons de Sainte-Foy, 2011.
© Desvigne Conseil/SPLA Lyon Confluence

2/ La place Nautique avec, au fond, l'hôtel de Région et, à droite, le pôle de commerces et de loisirs, 2011.
© Jacques Damez, galerie Le Réverbère / SPLA Lyon Confluence



Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

AMO: François Grether urbaniste, Michel Desvigne paysagiste

Réalisation: ADR architectes/Georges Descombes

BET: Sefco

Passerelle fixe: RFR, 2008

Passerelle mobile: Alto/PCCP, 2009

Surface: 4 ha

Dates: 2004-2010

ILOTS A, B ET C

VERS D'AUTRES MODES RESIDENTIELS



Au nord de la darse, entre la Saône et la voie ferrée, s'élèvent trois îlots essentiellement voués aux logements et aux commerces. À la manière d'un archipel, Saône Park, Lyon Islands et le Monolithe sont agrégés par ce qui les sépare: les vides structurants que forment la place Nautique et le parc de Saône.

Appelées par le plan d'urbanisme, ces opérations ont été confiées après concours à trois équipes de promoteurs/architectes. Pour susciter les idées et faire lever la pâte architecturale, le schéma directeur imposait dans chaque groupement un panachage d'agences incluant un jeune talent, un Lyonnais et une «pointure» internationale.

Chaque îlot développe son propre vocabulaire architectural: poétique sur la Saône, industriel sur la darse, urbain sur la voie ferrée. Des tendances émergent de cette collection d'architectures: structures porteuses autorisant la réversibilité des fonctions, ouvertures des logements vers l'extérieur, recherche de vues traversantes, deuxièmes peaux «travaillées», éclairage naturel privilégié et, condition *sine qua non* du programme européen Concerto, conception énergétique innovante.



Détail d'un panoramique de Thierry Bazin.

Programme: 591 logements (403 en accession libre, 32 en accession sociale, 45 en locatif intermédiaire, 111 en locatif social), 15 000 m² de bureaux et 3 500 m² de commerces

Maîtrise d'ouvrage: SPLA Lyon Confluence

Plan d'urbanisme et paysager: François Grether, Michel Desvigne

AMO HQE: Tribu

Îlot A, Saône Park: Nexity-Apollonia associé à Dusapin-Leclercq, Hervé Vincent et Tania Concko

Îlot B, Lyon Islands: Bouwfonds-Marignan avec Massimiliano Fuksas, Enzo Amantea, Clément Vergély et HTVS

Îlot C, le Monolithe: ING-Atemi conçu avec MVRDV (Winy Maas), Pierre Gautier, Manuelle Gautrand, ECDM (Emmanuel Combarel), Erick van Egeraat

Surfaces: Zac 23 000 m²

Shon: 78 107 m²

Dates: 2004-2010